



Partenariats 2018



AIDE MEDICALE POUR TOUS
VIVRE DANS SON PAYS EN BONNE SANTE



PROJET SENEGAL AIME-COFLEC 2018 : Création à THIAROYE d'une savonnerie communautaire et campagne d'hygiène en milieu scolaire.

Le bourg de Thiaroye-sur-mer, cinquante mille habitants, situé à 12 Km de Dakar sur la presqu'île du Cap Vert, autrefois prospère grâce à la pêche côtière, a subi de plein fouet les accords avec l'Union Européenne autorisant le chalutage près de ses rivages. Les ressources halieutiques ont alors diminué, nécessitant des conditions de capture hors de portée des pêcheurs piroguiers. Le fardeau économique repose actuellement presque exclusivement sur les femmes qui représentent 60 % de la population. Or la plupart d'entre elles ont perdu un mari, ou un fils, parfois plusieurs dans des naufrages alors qu'ils étaient partis avec des passeurs vers des rivages plus prometteurs ou plus simplement vers des lieux de pêche trop éloignés, souvent proches des îles Canaries. Cette situation les a amenées à créer un Collectif des Femmes pour la Lutte contre l'Emigration clandestine (COFLEC), dont le but est d'aider les femmes ayant perdu leur mari ou un ou plusieurs enfants à survivre grâce à la création d'un projet économique. L'association AIME (Aide médicale pour tous) accompagne ces femmes pour à la fois créer des activités génératrices de revenu et améliorer les conditions d'hygiène déplorables de ce bourg, sources d'une importante morbidité et mortalité infantile.

Projet économique : savonnerie communautaire : cette micro-entreprise artisanale, créée avec le soutien technique de savonniers de Marseille, permettra la création de six emplois. La moitié des gains constituera le salaire des façonniers, un tiers de la production ira dans les écoles sous forme de savon pour « travaux pratiques » et le reste, soit environ 17% sera consacré à la réserve d'achat des matières premières nécessaires à la fabrication du savon.

Projet santé : Dans cet environnement, la population est trop pauvre pour s'acheter du savon, celui-ci est considéré comme un bien précieux, pas comme un bien de consommation courante. La mise à disposition de savon dans les écoles accompagnera les messages pédagogiques d'hygiène corporelle et de lavage des mains.



Contacts : Jean Guilbaud (Bx 54) prjguilbaud@orange.fr